

la rivière Richelieu, 46 milles en aval de Montréal, jusqu'au lac Champlain à une distance de 81 milles. Il y a 10 écluses et une différence de niveau de 79 pieds. Par le canal du lac Champlain on obtient une communication avec la rivière Hudson et de là avec New-York qui se trouve à une distance de 330 milles de la frontière.

625. Le canal de la baie de Burlington qui a un demi-mille de longueur relie la baie de Burlington au lac Ontario et donne accès au port d'Hamilton. Il n'y a pas d'écluse sur ce canal. Canal de la Baie de Burlington.

626. Le canal Saint-Pierre, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, donne accès de l'océan Atlantique aux lacs du Bras-d'Or. Il a 2,400 pieds de longueur et possède une écluse. La différence de niveau est de 4 pieds. Canal St. Pierre.

627. Le système de la rivière Trent s'étend de Trenton, sur la baie de Quinté, lac Ontario, au lac Huron et ne sert qu'aux besoins locaux. Le projet de faire usage de ces eaux pour établir une communication par eau entre les lacs Huron et Ontario a été considéré pendant plusieurs années, et la construction commencée en 1837 et ensuite différée, mais jusqu'à présent il n'y a que quelques sections seulement qui ont été rendues navigables ou plutôt propices au flottage du bois de construction. Comme le projet était important, il devint expédient de l'examiner avec soin. Une commission fut nommée et fit son rapport en décembre, 1890, mais il n'a pas encore été publié. La distance totale entre les lacs est de 235 milles, dont 155 milles peuvent servir pour les vaisseaux d'un petit tirant d'eau. Système de la rivière Trent.

628. Le canal Murray a été construit au travers de l'isthme de Murray, afin de relier vers l'ouest la baie de Quinté et le lac Ontario. Il n'a pas d'écluse, a  $5\frac{1}{8}$  milles de longueur, et avec les améliorations faites aux deux bouts par le dragage et autres travaux, couvre une distance de  $9\frac{1}{2}$  milles. Il fut ouvert à la navigation le 14 avril 1890. Canal Murray.

629. Le montant total dépensé pour les canaux par le gouvernement impérial avant la Confédération était de \$4,173,921 et de \$16,518,323 par les gouvernements provinciaux. Au moment de la Confédération, tous les systèmes devinrent la propriété du gouvernement de la Puissance qui a dépensé une somme additionnelle de \$35,028,112, formant un total de \$55,720,356 dépensées pour la construction et l'élargissement seulement. La somme dépensée pour les réparations n'est pas comprise dans ces chiffres. Dépenses du gouvernement pour les canaux.